

Recherches sociographiques



Fernand DUMONT et Yves MARTIN (dirs), *L'éducation 25 ans plus tard! Et après?*

Claude Bariteau

Volume 32, numéro 1, 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056591ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056591ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bariteau, C. (1991). Compte rendu de [Fernand DUMONT et Yves MARTIN (dirs), *L'éducation 25 ans plus tard! Et après?*]. *Recherches sociographiques*, 32(1), 109–112. <https://doi.org/10.7202/056591ar>

Un outil de travail procède d'intentions restreintes. Mais rien n'empêche de souhaiter voir apparaître de tels outils commentés, ne serait-ce que par l'esquisse de grandes synthèses ou par l'indication de pistes d'interprétation à suivre sur les modes de la continuité ou de la rupture, pour contribuer à l'édification au Québec de cette « conscience historique » dont les racines sont encore obscures pour plusieurs.

Brigitte DUMAS

*Département de sociologie,
Université de Montréal.*

Fernand DUMONT et Yves MARTIN (dirs), *L'éducation 25 ans plus tard! et après?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, 432 p.

J'ai la mauvaise habitude d'attaquer un livre en lisant rapidement la conclusion et la table des matières. Je n'ai pas fait exception pour celui-ci. Je me suis trouvé en présence de Paul TREMBLAY qui m'annonça que « l'autre moitié du thème *et après?*, qui donnait à penser que le colloque serait aussi l'occasion de dégager des voies d'avenir en vue de l'an 2000, n'est pas vraiment ressortie » (p. 421), les auteurs ayant préféré s'arrêter sur les questions les plus actuelles en 1990. Mon rapide survol des cinq divisions de l'ouvrage, soit la démocratie scolaire, la conception de l'éducation, quelques pratiques d'enseignement, éducation et vues d'ensemble et les perspectives, n'a pas chassé cette impression, même si certains titres ont attiré ma curiosité, notamment ceux qui insistent sur les défis, la nécessité d'une « redéfinition » ou encore d'une revalorisation des acteurs à la base.

J'ai donc abordé ce livre avec un enthousiasme mitigé. J'en suis toutefois sorti des plus emballés et en total désaccord avec ce qu'en dit Tremblay. Il y a dans ces pages non seulement des questionnements sur ce qui se fait présentement, mais aussi — je dirais surtout — une identification claire de ce qui devrait être fait d'ici l'an 2000 pour que l'éducation scolaire au Québec ne soit pas considérée comme un acte visant à transmettre des connaissances détachées de tout projet de formation des citoyens québécois de demain. Néanmoins, ces questionnements et cette identification, s'ils me rejoignent, me laissent songeur parce qu'ils oublient de prendre en considération deux réalités importantes. J'y reviendrai. Voyons d'abord ce qui suscite l'enthousiasme.

La majorité des collaborateurs ont mis le doigt sur trois problèmes majeurs qui constituent les nœuds du présent système, là où des actions concrètes s'imposent: l'accessibilité, une formation en capsules débouchant sur une « hyperspécialisation » disciplinaire et une dévalorisation de l'acte pédagogique, donc du professeur. Voilà posées de façon claire des questions percutantes. Les textes de synthèse de Robert BISAJ LON et de Monique LEFEBVRE-PINARD constituent, sous cet angle, des pièces maîtresses dont la lecture est essentielle.

Selon ces deux auteurs, l'accessibilité dont s'honore le Québec, depuis la création du ministère de l'Éducation, s'accompagne de taux élevés d'abandon qui remettent en cause l'idée

même d'une égalité réelle des chances, ce que souligne à juste titre Marcel SAINT-JACQUES en traitant des milieux défavorisés. Cette accessibilité ne serait que formelle et porteuse d'injustice. Dans un système qui doit aussi promouvoir la qualité, voilà un défi de taille qui oblige à se faire imaginatif et innovateur pour investir des ressources de façon stratégique dans des directions en apparence opposées.

Je dis bien en apparence, car on ne connaît pas réellement l'incidence d'un système d'enseignement de type cafétéria sur les taux d'abandon. Tout au plus, estime-t-on que ce type d'enseignement, notamment au secondaire et au collégial, a des effets des plus négatifs sur la formation des élèves. Reconduit à l'université, il débouche sur une hyperspécialisation au premier cycle, dont l'une des conséquences, selon Guy ROCHER, est le «rétrécissement de l'esprit». (P. 189.) Aussi, faut-il de toute urgence, comme l'ont souligné Claude TROTTIER, Louise CORRIVEAU et Louis MAHEU, recycler tout cela en raisonnant à partir des seules bases qui donnent un sens à l'éducation scolaire : la formation d'un citoyen maîtrisant des habiletés diverses qui lui permettent d'être actif sur le marché du travail.

De telles bases impliquent une revalorisation de l'acte pédagogique. Jean HAMELIN a tout à fait raison de fonder son propos sur ce point et Claude LESSARD ne passe pas à côté de la question en affirmant que les professeurs ont abandonné un peu trop cette responsabilité. Ils se doivent de la reprendre, mais encore faudrait-il, comme l'a noté Madeleine PERRON, qu'elle transparaisse dans la formation qu'ils reçoivent à l'université.

Revaloriser l'acte pédagogique ne nécessiterait-il pas, tout compte fait, de renverser l'ordre actuel des choses ? de penser et d'agir comme si les enseignants étaient réellement responsables de l'acte pédagogique qu'ils posent en classe ? de concevoir une décentralisation et un partage des pouvoirs favorables à une plus grande participation des enseignants et des administrateurs, comme l'ont souligné Nicole RICARD et Gérard ÉTHIER ? d'évacuer toute vision centralisatrice développée et maintenue en force depuis 25 ans ? et d'oser raisonner non plus à partir de normes, de prescriptions élémentaires, d'apprentissages de base, mais plutôt de connaissance générale, de valeurs fondamentales, d'habiletés nécessaires, de pensée créative et logique ? d'élaborer, somme toute, un projet éducatif renouvelé pour que l'élève québécois soit en contact avec la culture contemporaine, comme l'a si bien mis en relief MAHEU pour l'enseignement postsecondaire, et qu'il puisse s'y retrouver grâce à une solide formation en histoire selon André SÉGAL ?

Dès lors qu'on opte pour une telle approche, celle d'ailleurs qui semble aller de soi selon la plupart des auteurs de ce livre, force est de constater qu'on touche à des cordes sensibles. De toute évidence, Paul Tremblay n'en partage pas les fondements, ce qui expliquerait son incapacité de la voir ressortir. Plus nuancé, Claude RYAN, l'ex-ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Science, laisse néanmoins entendre que tel n'est pas le choix du gouvernement auquel il est associé. Aussi, n'a-t-il visé qu'à faire en sorte que la part du produit intérieur brut québécois investi en éducation ressemble à celle des autres provinces du Canada et n'a-t-il misé que sur le renforcement du secteur privé et le financement par les usagers pour assurer le maintien du système en place.

Le texte de Pierre DANDURAND, de loin celui qui clarifie le mieux les enjeux en cours comme les défis de demain, parle des modèles de société qui s'affrontent sur le terrain de l'éducation. Il a entièrement raison. L'un d'eux, celui qui «priorise la productivité et le développement de l'économie» plutôt qu'une «participation de la population à la richesse collective» (p. 37), ne peut qu'accroître les clivages sociaux. Pis, il risque de geler autour de

20 % l'accès des jeunes à un premier diplôme universitaire, alors qu'ailleurs, notamment en France, certains analystes suggèrent de fixer la barre à 80 %.

À mon avis, il y a là un débat incontournable. Et un défi plus important que celui qu'a cherché à relever le rapport Parent. Il déborde et englobe en même temps les défis précédemment établis. Mieux, il invite à repenser de fond en comble tout le système actuel à partir de l'âge d'admission à la maternelle jusqu'aux investissements en milieux défavorisés, sans oublier les finalités de la formation professionnelle au secondaire comme au collégial, ce qu'a bien formulé Luce GOERLACH, et une articulation plus poussée entre le niveau collégial et le premier cycle universitaire. Et cela dans un contexte où la diversité culturelle est en croissance, et l'attrait de la langue anglaise, en progression constante à Montréal.

Ce n'est donc pas le temps de faire du surplace. Jean-Pierre PROULX a raison. «Le Québec ne peut pas se permettre de tâtonner trop longtemps.» (P. 101.) Les problèmes sont connus, et il y a trop d'énergies qui se perdent dans des études et des plans, et pas suffisamment qui passent à l'action, l'engagement et la mise au point de stratégies visant la réussite de changements devenus nécessaires. Il faudrait, pour paraphraser Pierre-Léon Trempe qui a traité de la sclérose de l'enseignement des sciences, qu'on abandonne les contrôles et la régulation qui émanent des ministères en cause pour insuffler de l'animation, du leadership, une motivation constante en faveur des valeurs de base.

Pour aborder ces défis de demain, il faudra avant tout briser deux frontières majeures qui me sont apparues totalement négligées par la plupart des auteurs: le mode de financement public de l'enseignement postsecondaire et la présence d'un réseau québécois d'enseignement en langue anglaise. Ces deux frontières sont omniprésentes et conditionnent fortement toute l'activité éducative au Québec. On ne saurait revoir le système en les oubliant. Je dirais même que le repenser sans définir leur intégration à une vision québécoise de l'éducation serait aberrant. Voilà un enjeu fondamental.

Pour se préparer à le maîtriser, peut-être faudrait-il élaborer des contacts avec le réseau anglophone. Sous cet angle, ce livre n'est pas une réussite. Il est plutôt le témoignage des deux solitudes décrites bien avant le rapport Parent. La participation d'anglophones est nulle et, de tous les collaborateurs, aucun n'a cité l'ouvrage de Norman HENCHEY et Donald A. BURGESS intitulé *Between Past and Future: Québec Education in Transition*. Pourtant, ces professeurs de l'université McGill ont tracé un portrait fort bien campé de l'éducation d'ici dans le sillon de la Révolution tranquille et désigné des défis majeurs, analogues pour la plupart à ceux signalés par les auteurs. Il y a là un fossé à combler.

En somme, si *L'éducation 25 ans plus tard! et après?* stimule et met en relief les défis de demain, indirectement il néglige des éléments du problème. Certes, comme l'a rappelé Fernand Dumont, il faut «revoir nos critères, conduire des diagnostics circonscrits là où menacent les embâcles» (p. 419), éviter en quelque sorte le désenchantement. Et plus encore, il faut penser aujourd'hui l'éducation dans le Québec de demain, celui de l'an 2000, de l'an 2020-2040. Si on le fait comme l'ont fait certains auteurs, on se rendra compte qu'un coup de barre majeur s'impose pour repenser la formation du citoyen, sans négliger les divers clivages qui la façonnent présentement. On se rendra aussi compte qu'un tel virage nécessitera une réflexion qui prendra pour acquises la présence du réseau anglophone et sa nécessaire insertion dans une vision québécoise de l'éducation dont l'émergence implique le contrôle du financement de tout le système.

C'est ce genre de propos qui manque dans l'ouvrage. Peut-être que, dans cinq ans, à l'occasion du 30^e anniversaire de la création du ministère de l'Éducation, un autre colloque en fera part, tout en signalant les acquis majeurs de celui de 1989. Je le souhaite. Je souhaite surtout qu'il se tienne à Montréal et que, si un ministre et un sous-ministre y sont invités, on vérifie au préalable s'ils partagent une vision sociale de l'éducation qui déborde les bornes des néo-libéralistes.

Claude BARITEAU

*Département d'anthropologie,
Université Laval.*

M'Hammed MELLOUKI, *Savoir enseignant et idéologie réformiste : la formation des maîtres, 1930-1964*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989, 392 p. (« Document de recherche », 20.)

Il existe différents travaux sur les instituteurs et institutrices du Québec au XX^e siècle, sur les écoles normales et leurs programmes, sur les manuels pédagogiques, etc. Le temps d'une synthèse était arrivé et c'est Mellouki qui nous l'offre dans un ouvrage attrayant, bien composé, agrémenté de quelques photos, un livre nourri de ses propres recherches dans les archives.

Le premier chapitre retrace les grandes tendances des trois décennies, en s'appuyant sur des séries quantitatives relatives aux élèves et aux enseignants des écoles primaires et des écoles normales. Laïcisation, féminisation, conditions de travail, financement, bourses d'études, pour chacun de ces aspects, l'auteur avec un indéniable talent fait ressortir les lignes de fond et les interrogations qu'elles suscitent.

Les quatre autres chapitres tentent de saisir la mutation de la formation des maîtres entre 1935 et 1965, à travers l'étude des programmes, des manuels et des personnalités de la pédagogie québécoise. Mellouki, pour mieux faire sentir les discontinuités, suit l'intéressant fil directeur des rapports entre la psychologie et la pédagogie. Dans les années 1930, une première définition professionnelle du métier d'instituteur survient à l'occasion de la création des écoles normales. L'ouverture sur la psychologie est étroite, tout entière absorbée par des perspectives religieuses, par la morale et la philosophie thomistes. Quelques figures novatrices anticipent la réforme de 1953, qui fait des écoles normales de véritables écoles professionnelles.

Dans les années 1940, le cours de psychologie fait encore la distinction thomiste entre vies végétative, cognitive, affective et volitive. À partir de 1953, l'inspiration devient délibérément empiriste et positive. Un pluralisme dans les orientations philosophiques fondamentales marque les programmes, pluralisme de fait qui précède celui qu'admettra et revendiquera la commission Parent dix ans plus tard.

De nombreux tableaux résument l'évolution des programmes, et les premières analyses de l'auteur nous font comprendre que nous sommes en présence d'un phénomène exceptionnel,